

Objet : Demande de permis d'exploitation d'un gîte géothermique à basse température de Châteauroux.

Châteauroux le 03 janvier 2022

Monsieur le préfet,

Je soussigné :

Monsieur Alain CHEVOLLEAU, agissant en qualité de représentant de Scalis dont le siège social est situé au 14- 16 rue Saint Luc 36000 Châteauroux.

Ai l'honneur de déposer, par la présente, une demande d'octroi en la faveur de la société SCALIS, d'une demande de permis d'exploitation relatif à l'exploitation du gîte géothermique basse température utilisé à la production de chaleur sur la Cité Saint-Jean de Châteauroux.

La ressource visée est l'énergie thermique de l'eau de l'aquifère basse température du Trias. Cette demande de permis d'exploitation est sollicitée par application du Code Minier, du décret n° 2006-649 du 2 juin 2006, du décret 78-498 du 28 mars 1978 et sa version consolidée du 30 décembre 2019.

La demande d'octroi de permis d'exploitation du gîte géothermique au Trias s'étend toujours sur un périmètre constitué par un cercle de 1000 m de rayon centré sur le sommet du forage incluant uniquement la commune de Châteauroux (36000).

Le volume du permis d'exploitation sollicité est égal à 537 millions de m³ environ.

Aux fins d'instruction de la présente demande, je vous prie de bien vouloir trouver ci-après un dossier complet contenant les informations requises, telles que définies par le décret 78-498 du 28 mars 1978.

En espérant qu'il vous sera possible de donner une suite favorable à cette demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur Général
Alain CHEVOLLEAU

